

Des Emblèmes à l'Avant Scène des Expositions Philatéliques

par Denis Masse

(Académie Québécoise d'Etudes Philatéliques)

Une centaine de timbres-poste canadiens de types différents (exactement 104) incorporent dans leur design la représentation d'un emblème, d'un logotype ou d'un symbole reconnu. Cette statistique exclut les feuilles d'érable, le castor, les couronnes et les armoiries. Cette étude ne s'applique qu'à des emblèmes tels, par exemple, ceux de l'Union Postale Universelle, de la Croix-Rouge, du Mouvement scout, à des logos comme celui de la Société Radio-Canada ou ceux de nos expositions philatéliques internationales ou encore à des symboles comme les monogrammes royaux, ceux de notre industrie de base, de nos ressources naturelles, voire de l'éducation et des différentes carrières ouvrant autant de perspectives aux générations montantes. Dans un cas, même, nous avons un timbre qui reproduit l'un des symboles reconnus de la nation américaine, l'aigle chauve, sur le timbre de 1959 qui a commémoré l'ouverture officielle de la voie maritime du Saint-Laurent (Fig. 1) un symbole qui fut choisi et dessiné dès 1782 par le secrétaire du Congrès, Charles Thomson, et qui sert également de symbole à l'administration américaine des services postaux (USPS).

Les emblèmes et symboles ont donc été large-



Figure 2

ment utilisés dans la conception de nos timbres-poste à cause justement de leur puissance d'évocation et de tout ce qu'ils peuvent représenter pour l'oeil et l'esprit, en une fraction de seconde, en une image même réduite à quelques millimètres. Un grand nombre d'artistes, designers de nos timbres-poste, ont fait appel à ces images-clés, à ces symboles reconnus pour donner une signification plus grande ou pour ajouter une dimension additionnelle à leur oeuvre de base. Quelle serait, par exemple, la signification d'un timbre représentant la carte de la région albertaine de Calgary-Canmore situant les lieux des principales compétitions olympiques, s'il n'y avait en marge de cette carte produite par l'ordinateur, illustration du symbole des Jeux olympiques? (Fig. 2) L'oeuvre de base qui occupe la majeure partie du timbre, ne trouve finalement sa signification propre qu'avec l'addition toute minuscule du symbole des Jeux. Celui-ci traduit, par la seule vertu de sa présence sur le rectangle de papier, l'objectif même de cette émission particulière, à savoir la promotion d'un événement qui aura lieu deux ans plus tard. Le symbole, c'est "l'écriture visuelle" qui évite au designer d'écrire au long le titre de l'événement à souligner et l'objectif poursuivi par l'émission du timbre.



Figure 1



Figure 3

Un autre exemple de la force d'évocation des symboles nous est fourni par le timbre de 1986 commémorant le 50e anniversaire de la Société Radio-Canada. Les auteurs, Raymond Mah et Gus Tsetsekas, ont cru bon reproduire en cinq exemplaires, d'un bord à l'autre du timbre, le célèbre logo de notre réseau national de radio-télévision créé en 1974 par Burton Kramer. (Fig. 3) Pour illustrer l'événement qu'ils avaient à annoncer, les deux artistes n'ont rien trouvé de mieux que de recourir aux bons offices du symbole visuel bien connu de la chaîne de télévision.

SYMBOLES ANONYMES

Ces symboles font partie intégrante du design complet des timbres-poste. Et, pourtant, nulle publicité ne nous révèle les noms de leurs auteurs.

Alors que le nom du designer d'un timbre-poste est largement diffusé depuis les années 70 (il apparaît même dans la marge des feuillets de timbres depuis quelques années), nous ne connaissons aucun cas — mais alors aucun où le nom de l'auteur incorporé dans le design d'un timbre-poste, n'ait été cité. Il n'en est jamais fait mention ni dans les notices philatéliques (PS 14) qui sont comme les "actes de naissance" de nos timbres-poste, ni dans les communiqués de presse entourant chacune des nouvelles émissions.

Il y a là une lacune qui, croyons-nous, porte préjudice à l'ensemble de la profession des artistes graphiques. Car, ce sont eux, les grands oubliés de la production philatélique. Curieusement, cette carence, reconnaissions-le en toute justice, n'est pas particulière aux seuls timbres-poste canadiens; nous avons, en effet, observé qu'aucune administration postale dans le monde ne donne crédit aux auteurs des symboles, emblèmes et logos reproduits sur leurs timbres-

poste. Qu'il s'agisse d'emblèmes universels comme celui du Commonwealth des nations, imaginé par Cliff Hopkinson, de Londres, ou celui de l'Année internationale de la Paix, conçu par Andrzej Strumillo, de Ruda, en Pologne (Fig. 4), aucune administration postale n'a eu la décence de citer la source de l'emblème ainsi emprunté à un auteur et reproduit sur ses timbres-poste. Pourquoi en est-il ainsi? Sans doute parce qu'une fois acquis, le symbole ou l'emblème devient celui de l'organisme qu'il représente et se confond avec lui. On dirait alors qu'il est versé dans le domaine public. D'autre part, nulle loi n'oblige les utilisateurs d'un emblème (même s'il est déposé) à diffuser le nom de son auteur. En conséquence, les diffuseurs, et, dans le cas qui nous concerne, les producteurs de timbres-poste, "prennent pour acquis" l'existence de tel ou tel emblème, sans se soucier d'en définir l'origine ou d'en attribuer la paternité à qui que ce soit.



Figure 4



Figure 5

Cette amère lacune qui prive les artistes graphiques de leur paternité légitime, peut, à la rigueur, se justifier quand un symbole est ajouté de façon infime au design d'un timbre-poste, mais notre administration postale s'est montrée tout aussi chiche dans tous les cas où le motif principal d'un timbre-poste consistait en la reproduction même d'un emblème. Prenez, par exemple, le timbre canadien émis en 1976 pour annoncer la tenue des Jeux olympiques d'hiver d'Innsbruck, en Autriche. L'emblème des Jeux constitue le motif principal du timbre de 20 cents et, pourtant, jamais l'auteur de ce symbole (Fig. 5) n'a eu droit à la moindre mention. Il m'a fallu, à moi, des mois de recherches et de nombreux échanges de correspondance avec l'Autriche avant d'en

arriver à découvrir le nom de l'auteur, le professeur Arthur Ziegler, d'Innsbruck.



Figure 6

Prenez encore, par exemple, le timbre de 25 cents, émis en 1970 pour annoncer la tenue d'Expo 70 à Osaka, au Japon. Il reproduit côté à côté les emblèmes d'Expo 67 (Montréal) et d'Expo 70. Les deux symboles réunis forment le sujet même du timbre. Aucun communiqué relatif à cette émission n'a jamais révélé qu'il s'agissait des œuvres de l'artiste Julien Hébert (pour Expo 67) et Takeshi Ohtaka (pour Expo 70). (Fig. 6)

Et, pourtant, des philatélistes, des chercheurs, des historiens du timbre, se piquent de décrire les timbres en question, de rédiger des études définitives, sans se soucier de révéler les noms des artistes oubliés. Jamais la description d'un timbre-poste ne sera complète si elle n'inclut pas à côté du nom de l'imprimeur, du nom du graveur, du nom de son designer, celui de l'auteur du symbole emprunté à un autre artiste et employé dans sa conception.

CAPEX 51

À l'occasion de CAPEX 87, nous allons dans cette étude, pour le bénéfice des lecteurs du *Canadian Philatelist*, lever un coin du voile sur les emblèmes relatifs aux grandes expositions internationales et nationales qui ont été reproduits sur nos timbres et nos blocs-feuilles.

La première exposition philatélique internationale parrainée par la F.I.P. à être tenue au Canada, a voulu commémorer le 100e anniversaire de la première émission de timbres-poste dans la partie du territoire qui fut l'embryon du Canada tel qu'il existe aujourd'hui.

L'exposition, la première des trois "internationales" qui auront lieu en 36 ans, portait tout simplement le nom de "CAPEX". Il n'était venu à l'idée de personne de lui ajouter le

millésime "51" puisqu'il lui suffisait d'avoir un nom. Ce n'est que plus tard, quand le même nom fut repris, sans grand effort d'imagination, qu'on ajouta au bout du mot CAPEX les chiffres désignant l'année de la manifestation, CAPEX 78, CAPEX 87, pour les démarquer de la toute première.

Le sigle CAPEX représente les premières lettres des mots "Canadian Association of Philatelic Exhibitions".

L'exposition qui se déroula du 21 au 28 septembre 1951, dans l'enceinte du pavillon Automotive, sur les terrains de l'exposition nationale canadienne, eut un emblème officiel (Fig. 7) bien que ce dernier ne laissa aucune trace sur les timbres-poste canadiens. Au contraire, le Comité organisateur de CAPEX, présidé par monsieur Vincent G. Greene, émit un jeu de six vignettes paraphilatéliques au motif identique (Fig. 8) qui ne reproduisaient pas davantage l'emblème officiel.



Figure 7

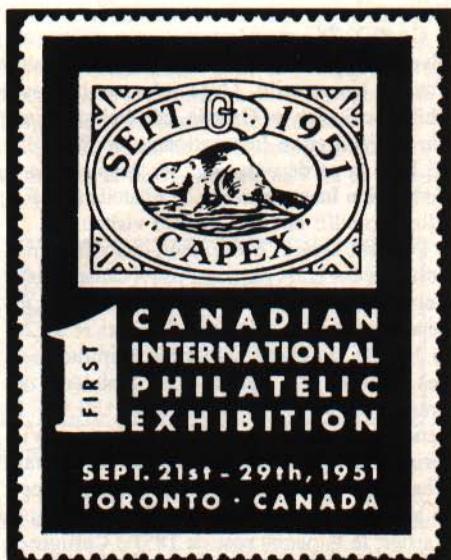


Figure 8

Cet emblème officiel est perpétué par sa présence sur les plis "premier jour" édités par le Comité organisateur de l'exposition pour chacun des quatre timbres émis à cette occasion, le 24 septembre 1951, par le ministère des Postes. Il constitue alors le cachet de l'enveloppe. On le voit encore comme empreinte mécanique sur des plis-souvenirs que la compagnie Pitney-Bowes vendait un dollar pièce à son stand de l'exposition.

L'emblème est constitué d'une feuille d'érable sur laquelle figure un castor, entouré d'une banderole portant la légende "1851 CENTENARY OF CANADA'S POSTAGE STAMPS 1951".

Il a été impossible jusqu'à maintenant de déterminer qui en a été l'auteur.

CAPEX 78

Il devait s'écouler plus d'un quart de siècle — précisément 27 ans — avant que n'ait lieu la deuxième exposition philatélique internationale en sol canadien. Elle fut organisée au même endroit que la première, c'est-à-dire dans le pavillon Automotive, un vaste bâtiment de 20 000 mètres carrés s'élevant sur les terrains de l'Exposition nationale du Canada, à Toronto, et dura neuf jours, du 9 au 18 juin 1978.

Le nom de "CAPEX" donné à l'exposition de 1951 fut repris tout en lui ajoutant le millésime abrégé "78" qui forma avec "Capex" son nom officiel: "CAPEX 78".

CAPEX 78 coïncidait avec le centième anniversaire de l'adhésion du Canada à l'Union Postale Universelle. Organisée par la Royal Philatelic Society of Canada, elle était parrainée par la Fédération Internationale de Philatélie (F.I.P.) et se déroula sous les auspices de la Federacion Interamericana de Filatelia (F.I.F.). Elle accueillit environ 45 000 visiteurs.

Pour souligner l'événement, quatre timbres-poste furent émis par les Postes canadiennes: l'un, de 12 cents, le 18 janvier; les autres, en dénominations de 14 cents, 30 cents et \$1,25, le 10 juin. Ces quatre timbres reproduisaient des timbres en paires son dentelées des premières émissions du Canada Uni; le 12 pence noir de 1851, à l'effigie de la reine Victoria, d'après le célèbre portrait d'Edouard Chalon (le joyau de la philatélie canadienne); le 10 pence bleu de 1854 à l'effigie de Jacques Cartier; le ½ penny rose de 1857 à l'effigie de la reine Victoria (d'après un timbre contemporain de Grande-Bretagne) et le 6 pence violet-

ardoise de 1851 à l'effigie du prince Albert, époux de la reine Victoria.

Aucun de ces quatre timbres n'incluait dans son design le logotype de la manifestation; seule une légende d'une seule ligne mentionnait l'objet de l'émission, CAPEX 1978 (et non pas CAPEX 78, qui était le nom propre de l'exposition).



Figure 9

LE PREMIER BLOC-FEUILLET

Par contre, l'administration opta pour une pièce prestigieuse en émettant le premier bloc-feuillet de l'histoire postale canadienne. Ce bloc, en plus de reprendre les trois timbres du 10 juin, reproduisait côté à côté, dans le coin inférieur gauche, le logo de CAPEX 78 et le symbole de l'Union Postale Universelle (Fig. 9) indiquant par là la signification particulière de l'événement, soit le centième anniversaire de l'entrée du Canada au sein de l'U.P.U.

La mise en page et le design du bloc-feuillet furent l'œuvre de la société Newton Frank Arthur and Company tandis que l'impression fut confiée à la British American Bank Note Company.

DANS UNE VERSION DIFFÉRENTE

Curieusement, le logo de CAPEX 78 reproduit sur le bloc-feuillet n'est pas sa version officielle. Il s'agit d'une variante qui montre plutôt le contour des lettres et des chiffres (en anglais, "outline") au lieu de les reproduire en caractères solides comme le veut l'emblème déposé. Sur le bloc-feuillet de couleur argent, le logo de CAPEX 78 mesure 19 x 11 mm.

Le symbole de l'Union Postale Universelle est la sphère terrestre (Fig. 10) entourée de personnages représentant les cinq continents qui forme la partie supérieure du monument élevé devant le siège de l'U.P.U. à Berne et qui fut

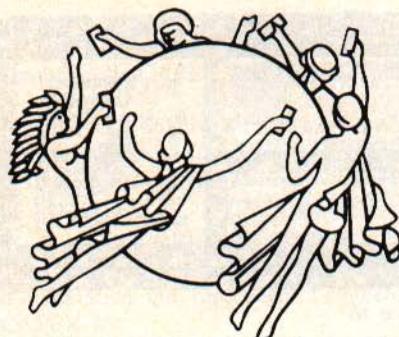


Figure 10

créé par le sculpteur et statuaire français Charles-René de Saint-Marceaux, en 1909.

La tête de ce monument célèbre, l'un des plus connus dans le monde, qui est devenue l'emblème officiel de l'U.P.U., est reproduite dans des dimensions de 13 x 15 mm sur le feuillet.

Les timbres du bloc sont dentelés et peuvent en être détachés et servir séparément à l'affranchissement du courrier.

L'AUTEUR

Le logo de CAPEX 78 a été réalisé graphiquement par Alex Wright, de Toronto, d'après un concept imaginé par Hubert L. Greene, un philatéliste torontois.



Figure 11

Il se présente (Fig. 11) sous la forme de a lettre "E", initiale du mot "Exposition" ("Exhibition") suggérée par la dentelure d'un timbre qui serait rectangulaire, de forme horizontale. La branche médiane de la lettre "E" est formée par l'inscription CAPEX 78, les deux éléments étant séparés par une minuscule feuille d'érable qui fait office d'apostrophe remplaçant les chiffres "19" du millésime "1978".

En couleurs, la dentelure doit être rouge ainsi

que la feuille d'érable-apostrophe. L'inscription "CAPEX 78" est noire.



Figure 12

Sur une étiquette auto-adhésive (Fig. 12) produite pour assurer la promotion de l'événement, la dentelure se prolonge jusqu'à l'extrémité opposée mais dans des couleurs inversées, les dents devenant blanches et la représentation des trous, rouge. De plus, l'étiquette porte le mot "TORONTO", les dates précises de l'événement, "9-18 JUIN 1978" et sa définition la plus simple, "EXPOSITION PHILATELIQUE INTERNATIONALE" en versions française et anglaise.

L'emblème est reproduit en impression gaufrée dans des dimensions énormes de 85 x 50 mm sur le pli "premier jour" officiel du timbre de 12 cents du 18 janvier 1978.

SUR TIMBRES ÉTRANGERS

Dix administrations postales étrangères ont émis des timbres et des blocs-feuilles à l'occasion de CAPEX 78. De ces dix pays, six ont utilisé l'emblème de CAPEX 78 sur leurs différentes émissions, soit la Hongrie, la Mongolie, le Mozambique, la Pologne, les Philippines et le Samoa occidental.

Toutefois, aucun des emblèmes reproduits sur ces timbres et blocs-feuilles ne l'est de façon identique.



Figure 13

La Hongrie le reproduit sur une vignette adhésive (non postale) attachée à un timbre de 3 forint. (Fig. 13) Le logo de l'exposition est en partie recouvert par l'emblème de l'U.P.U.; tête et bras de deux personnages masquent en

partie la branche inférieure de la lettre "E" (ou, si l'on veut, la dentelure du bas). La reproduction respecte cependant la définition officielle de l'emblème.

Sur les sept timbres de la Mongolie, l'emblème est entièrement reproduit en noir; sur le bloc-feuillet accompagnant ces sept timbres, la dentelure est rouge, tout le reste est noir.



Figure 14

Sur le timbre du Mozambique (Fig. 14) — une valeur de 15,00 escudos — l'emblème, minuscule (6 x 4 mm), respecte toutes les règles mais comporte, à l'extérieur de la dentelure, les mots TORONTO et les dates de l'événement: 9 16 6 78. À noter qu'il manque deux jours, l'exposition se déroulant jusqu'au 18 et non pas jusqu'au 16.

Sur le bloc-feuillet édité par la Pologne, la dentelure et la feuille d'étable sont de couleur or, le lettrage est noir.

Les quatre timbres de 7,50 pesos réunis en un bloc par les Postes des Philippines reproduisent les deux emblèmes, celui de CAPEX 78 et celui de l'U.P.U. Le logo de Capex est conforme mais une impression imparfaite écorche quelques dents et déplace la feuille d'étable-apostrophe vers la gauche.

Le logo de CAPEX 78 sur le timbre du Samoa, apparaissant sur un bloc-feuillet (Fig. 15) est reproduit tout à fait correctement. Les



Figure 15

mots Toronto Canada et les dates de l'exposition (June 9-18, 1978) apparaissent trois fois plus gros que le symbole de Capex.

CARTES-SOUVENIRS

À l'occasion de CAPEX 78, les trois sociétés chargées d'imprimer nos timbres-poste, ont produit des cartes-souvenirs qui comportent chacune une reproduction de l'emblème de CAPEX 78.

CANADIAN BANK NOTE COMPANY, LIMITED

20 CENTS SPECIAL DELIVERY • EXPRES
DATE OF ISSUE: JUNE 1st, 1978
QUANTITY ISSUED: 883,814

20 CENTS SPECIAL DELIVERY • EXPRES
DATE D'EMISSION: 1er JUIN 1978
TIRAGE: 883.814

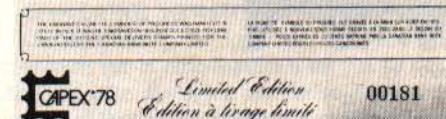


Figure 16

Sur la carte de la British American Bank Note, l'emblème accuse 18 x 10 mm. Sur la carte de la Canadian Bank Note, l'emblème mesure 29 x 17 mm et est reproduit dans une seule couleur, un bleu métallique. (Fig. 16) Cet emblème est gravé en taille-douce comme le reste de la carte et c'est là le seul exemple que nous connaissons de ce logo produit au moyen

de la gravure sur acier. Enfin, la troisième carte, celle de la société Ashton-Potter, reproduit l'emblème de CAPEX 78 dans dimensions de 31 x 19 mm.

Le cachet d'un pli "premier jour" philatélique et numismatique, produit par Modern Coin Marketing Ltd., d'Ottawa, représente le logo de l'exposition.

LES OBLITÉRATIONS

Examinons maintenant les tampons d'oblitération qui reprennent l'emblème de CAPEX 78.



Figure 17

Le premier à avoir vu le jour a été apposé sur les plis "premier jour" du timbre de 12 cents du 18 janvier 1978. Le sigle est reproduit en caractères solides tel que le veut l'emblème officiel. (Fig. 17)

Il existe une variété émise avec une autorisa-



Figure 18

tion spéciale des Postes canadiennes par le journal Canadian Stamp News (Vol. 2, No. 25, 29 mai 1978). Il s'agit d'une grande enveloppe blanche de 24 x 16,5 cm constituant un entier postal puisque le timbre du 18 janvier 1978 (reproduisant la paire non dentelée du 12 pence de 1851) est imprimé sur l'enveloppe. Cette impression est revêtue d'une oblitération du premier jour, 18.1.78.

Par ailleurs, l'oblitération apposée le 10 juin sur les plis "premier jour" du bloc-feuillet (Fig. 18) reproduisent l'emblème dans une version assortie à celle que l'on peut voir sur le bloc-feuillet, c'est-à-dire en caractères-contours ("outline") laissant un vide à l'intérieur des lettres et des chiffres de CAPEX 78.



Figure 19

Enfin, un très curieux tampon a été apposé au stand de l'administration postale de Jersey sur le pli "premier jour" de l'émission de cette entité postale (Fig. 19). La dentelure comporte cinq dents au lieu de trois et le sigle a été complètement remanié de façon à former un acrostiche avec le mot Jersey placé perpendiculairement, tandis que le chiffre "78" apparaît plus gros et s'étend jusqu'à la base de ce curieux design. À noter que les cinq timbres de la série de Jersey ne reproduisent pas l'emblème de l'exposition.

Les Postes canadiennes ont aussi créé neuf oblitérations spéciales illustrées qui devaient correspondre à chacune des neuf journées thématiques de CAPEX 78. Le cachet n'était apposé que sur les lieux mêmes de l'exposition et que durant la journée pour laquelle il avait été créé. Il était nécessaire de déposer ses enveloppes dans une des boîtes aux lettres de la salle d'exposition.

La huitième journée de la manifestation, le 17 juin 1978, était consacrée à l'exposition elle-même et son cachet d'oblitération spécial



Figure 20

(Fig. 20) représentait donc, de façon appropriée, l'emblème de CAPEX 78. Il fut reproduit dans la version à caractères contours ("outline").

CAPEX 87

CAPEX 87 est la troisième exposition philatélique internationale à être tenue au Canada, mais la quatrième si l'on inclut dans notre décompte l'exposition "CANADA 82" qui était spécialisée et réservée aux exposants jeunes, c'est-à-dire de 12 à 25 ans.

CAPEX 87, qui doit avoir lieu du 13 au 21 juin, dans le nouveau Centre des Congrès de la Communauté urbaine de Toronto, situé dans le centre-ville de la capitale ontarienne, marque le 120e anniversaire de la Confédération ainsi que le centenaire de la Royal Philatelic Society of Canada. On a voulu faire coincider la manifestation avec ces anniversaires, sinon l'exposition suivant CAPEX 78 aurait dû normalement être organisée en 1988, un laps de temps de dix ans séparant habituellement la tenue d'expositions internationales dans une même pays. CAPEX 87 est parrainée par la Fédération Internationale de Philatélie (F.I.P.).

L'EMBLÈME

L'emblème de CAPEX 87 (Fig. 21) est une variante de celui de l'exposition précédente, CAPEX 78.

La décision de conserver le même nom et le même logo (en inversant tout simplement les chiffres 78 pour en faire 87), a été prise par la Toronto Association of Philatelic Exhibitions (T.A.P.E.), l'organisme chargé de gérer l'exposition.

Le logo constitue une marque de commerce



Figure 21

déposée qui doit être utilisée par la T.A.P.E. dans ses projets d'expositions futures, en adaptant le millésime aux années correspondant à chacune des manifestations.

Les logo obéit aux mêmes règles de design que celui de CAPEX 78, c'est-à-dire que la dentelure est rouge et que les mots CAPEX et 87, en noir, sont séparés par une minuscule feuille d'érable servant d'apostrophe, de couleur rouge.

Les auteurs, Hubert L. Greene et Alex Wright, sont forcément les mêmes que ceux du logo CAPEX 78 dont il dérive.

PLAN TO ATTEND SOYEZ DES NÔTRES

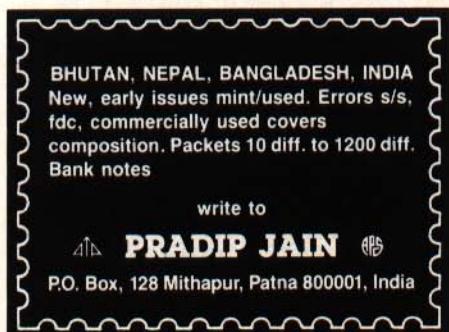


INTERNATIONAL PHILATELIC EXHIBITION TORONTO 1987.06.13-21 EXPOSITION PHILATÉLIQUE INTERNATIONALE TORONTO 1987.06.13-21

Figure 22

Une étiquette autoadhésive blanche employée dans l'effort de promotion de CAPEX 87, reproduit le logo officiel (Fig. 22) en plus d'une inscription bilingue définissant l'événement. Elle est assortie d'un slogan: "Plan to attend - Soyez des nôtres".

(à continuer)



Des Emblemes à l'Avant Scène des Expositions Philatéliques (II)

par Denis Masse

(Académie Québécoise d'Etudes Philatéliques)

TIMBRES ET BLOCS-FEUILLETS

Les Postes canadiennes ont décidé d'émettre quatre timbres-poste qui refléteront une démarche publicitaire autour de la manifestation. Cette série est consacrée à l'histoire des bureaux de poste à travers le pays. Le premier de ces timbres, d'une valeur de 34 cents, émis le 16 février 1987, montre le plus ancien bureau de poste de Toronto que l'on voit encore s'élever au 260 Adelaide Street. Les trois autres

timbres doivent être émis le 12 juin et rappelleront l'existence des bureaux de poste de Nelson-Miramichi, au Nouveau-Brunswick; de Saint-Ours, au Québec et de Battleford, en Saskatchewan.

Aucun de ces timbres, cependant, n'affiche l'emblème de CAPEX 87 mais on peut y lire le nom de la manifestation, sur une seule ligne.

Par contre, le logo de CAPEX 87 orne un bloc-feuillet qui a été émis dès le 3 octobre

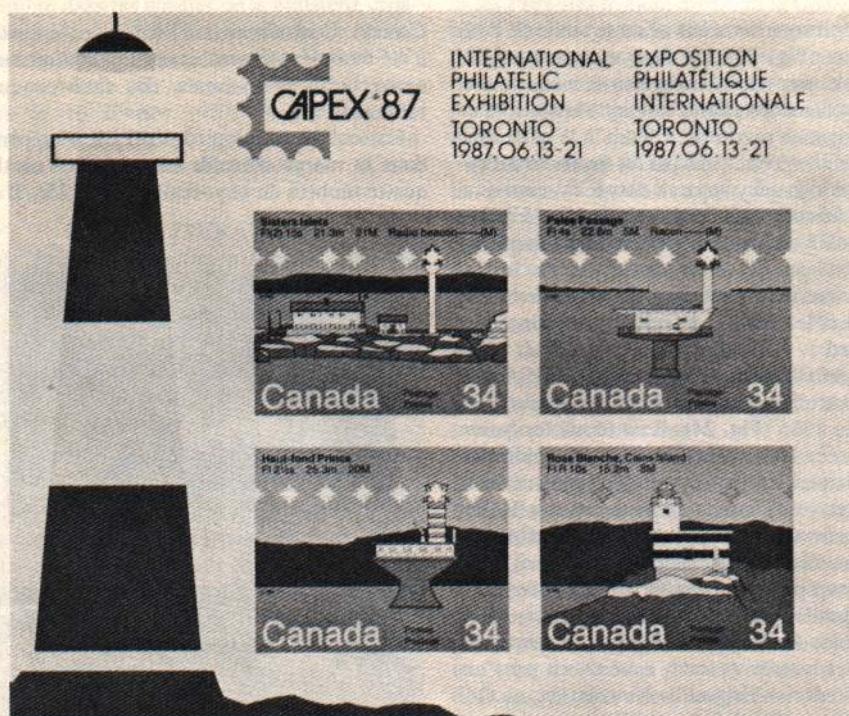


Figure 23



Figure 24

1985, presque deux ans avant le tenue de l'exposition (Fig. 23). Ce bloc est constitué des quatre timbres de 34 cents émis le même jour et représentant des phares servant à la sécurité de la navigation maritime. C'était là le quatrième bloc-feuillet à être émis par les Postes canadiennes. Le logo qui y apparaît dans le faisceau d'un phare faisant toute la hauteur du bloc-feuillet, mesure 23 x 13 mm. L'ornement graphique est complété par des inscriptions donnant les informations utiles: définition de la manifestation, le lieu et les dates. Le feuillet a été conçu par Bernard J. Reilander.

Un deuxième bloc-feuillet consacré à CAPEX 87 montre le logotype a été mis en vente le 1er octobre 1986 (Fig. 24). Il renferme les quatre timbres de 34 cents consacrés à "l'exploration du Canada" (ceux du premier segment de la série) et, placé dans la marge inférieure de l'un des quatre timbres, apparaît le logo de CAPEX 87 dans des dimensions de 11 x 6 mm, donc beaucoup plus petit qu'on peut le voir sur le bloc-feuillet précédent.

Ce bloc-feuillet qui est, en fait, le cinquième de notre histoire postale, a été conçu par l'artiste Frederick Hagan, de Newmarket, en Ontario, à qui l'on doit les timbres sensationnels de cette série consacrée à l'exploration du

Canada. Contrairement à l'habitude, le feuillet a été émis séparément, un peu plus d'un mois après la mise en vente des timbres qu'il renferme.

Une curiosité: le logo de CAPEX 87 apparaît dans la marge dentelée rattachée à l'un des quatre timbres du bloc-feuillet (Fig. 25). Il en



Figure 25



Figure 26

résulte ce que les philatélistes appellent un "timbre avec bandelette". Pour ces derniers, ce fut une première dans les annales de la philatélie canadienne; pour l'administration postale, ce fut une création purement accidentelle.

Le cachet du pli "premier jour" du timbre émis le 16 février 1987 est constitué de l'emblème de l'exposition en impression gaufrée et de grandes dimensions.

LES OBLITERATIONS

Le tampon d'oblitération apposé sur le pli "premier jour" représente l'emblème de CAPEX 87; il paraît conforme aux normes (Fig. 26).

Il est actuellement trop tôt, au moment d'écrire cet article, pour décrire les autres empreintes d'oblitération qui pourraient reproduire l'emblème de CAPEX 87.

CANADA 82

Dans le but d'inculquer le goût de la collection des timbres chez les jeunes, les Postes canadiennes décidaient de tenir en 1982 une exposition mondiale s'adressant à la jeune clientèle de 12 à 25 ans.

Depuis 1969, la Commission de la jeunesse de la Fédération Internationale de Philatélie (F.I.P.) désigne tous les deux ans, un pays membre de la F.I.P. parmi ceux qui demandent à organiser un tel forum, et en fait l'hôte de

l'exposition mondiale de la jeunesse. Le Luxembourg, la Norvège, la France, la Bulgarie et les Pays-Bas avaient été avant le Canada les hôtes de cette manifestation de prestige. En désignant notre pays, la F.I.P. créait un précédent: ce serait la première fois qu'une telle exposition serait organisée en dehors de l'Europe. (Fig. 27).

L'organisation fut confiée à la Royal Philatelic Society of Canada à laquelle s'associa étroitement l'administration des Postes canadiennes.

La manifestation de quatre jours eut lieu une fois encore sur les terrains de l'Exposition nationale du Canada, mais dans l'enceinte du pavillon Reine Elisabeth (Queen Elizabeth Hall), du 20 au 24 mai 1982.

L'emblème officiel de l'exposition fut composé de deux éléments qui se fondirent en un tout d'excellente facture.

Le Comité organisateur demanda à Bernard J. Reilander artiste graphique à l'emploi des Postes canadiennes, d'incorporer le logotype de la Commission internationale de la jeunesse de la F.I.P. dans un symbole qui en traduirait son lien avec le Canada puisque, jusque là, ce type d'exposition n'avait eu lieu qu'en Europe.

Le symbole de la philatélie jeunesse représente tout simplement deux têtes très stylisées d'un garçon et d'une fille placées côte à côté à des niveaux différents, vient d'une idée exprimée par Heinrich Mannhart de Suisse, prési-



Bernard J. Reilander

Heinrich Mannhart

dent actuel de la Commission jeunesse de la F.I.P. Il a été créé à l'occasion de l'Année internationale de la philatélie des jeunes en 1974 (Fig. 30).

Pour sa part, M. Reilander décida de faire appel à la feuille d'érable, symbole visuel du Canada, pour rendre l'idée d'un événement se déroulant au Canada. Il plaça la feuille d'érable dans un cadre dentelé qui suggère un timbre et symbolise alors la philatélie canadienne. Puis, en répétant le même cadre dentelé à côté du premier et en y insérant le symbole international, il établit le lien avec l'organisation mondiale de la philatélie pour les jeunes.



Figure 30

Selon les propres mots de l'auteur, M. Reilander, "le symbole a un caractère philatélique indéniable qui réunit tous les éléments essentiels de la manifestation: "jeunesse", "philatélie" et "Canada".

L'addition du nom de l'exposition au-dessus du symbole dentelé, vient compléter le message et équilibrer l'aspect visuel du symbole.

Des normes furent aussi établies pour la reproduction en couleurs du symbole; le rouge étant choisi pour accentuer encore davantage

sa relation avec le Canada. En couleurs, le chiffre "82", la feuille d'érable et les têtes d'enfants sont rouges, le reste est noir.

L'auteur, Bernard N. J. Reilander, est né à Camp Shilo, une base militaire du Manitoba, le 28 février 1948. Après avoir étudié à l'Ontario College of Art, de Toronto, il est devenu artiste graphique pour différents ministères du gouvernement fédéral de 1971 à 1974 alors qu'il a trouvé sa voie définitive au ministère des Postes où il se trouve depuis lors. Il est l'auteur du cachet de tous les plis "premier jour" produits par les Postes canadiennes depuis 1974 et a été le designer de nombreux timbres-poste: la centenaire de Calgary en 1975, les timbres de Noël de 1975 et 1976, le bicentenaire de l'Indépendance américaine en 1976, John Diefenbaker en 1980, les régates Henley en 1982, le bloc-feuillet de CANADA 84 (locomotives), le bloc-feuillet de CAPEX 87 (les phares) et il a assuré également la mise en page du bloc-feuillet de CAPEX 87 (les explorations).

Pour CANADA 82, M. Reilander proposa également deux autres esquisses qui sont des variantes verticales de l'emblème retenu finalement par le Comité organisateur de CANADA 82 (Fig. 31, 32).



Figure 31

Figure 32

BLOC-FEUILLET ET VIGNETTE

L'emblème de CANADA 82 a été utilisé par l'administration postale canadienne sur un bloc-feuillet émis le 20 mai 1982 et qui fut, de fait, le second bloc-feuillet de notre histoire postale, après celui de CAPEX 78 (Fig. 33).

Le symbole fut incorporé dans une étiquette dentelée sans valeur postale rattachée aux timbres constituant ce bloc-feuillet, oeuvre des designers Gottschalk & Ash Limited, de Toronto. La couleur de fond de la vignette



Figure 33

paraphilatélique est celle du bloc-feuillet: chamois pâle. Le symbole au complet est de couleur orangée s'harmonisant avec les dix couleurs employées dans la production de ce bloc-feuillet.

Sur le bloc-feuillet, le logo est déployé sur 40 x 17 mm, ce qui en fait la représentation d'un emblème la plus importante à avoir été reproduite sur nos timbres ou sur nos blocs-feuilles. Il est vrai qu'il est, à cette occasion, le motif principal d'une étiquette détachable qui, toutefois, en raison de son appartenance intrinsèque à un bloc-feuillet, se voit très rarement en pièce séparée dans les albums des collectionneurs.

Le logo complet de CANADA 82 est reproduit sur une étiquette autocollante non dentelée qui a été largement diffusée pour

assurer la promotion de la manifestation (Fig. 34). Produite sur fond blanc, entourée d'une fine linge cadre, l'étiquette de 55 x 21 mm, comporte la définition de l'événement, le lieu et les dates.

Cette même étiquette apparaît sur une carte produite par la maison Ashton-Potter qui reproduit à l'aide de dix images d'étape le rendement progressif des couleurs au moyen de la lithographie, se servant de l'exemple fourni par la production d'un timbre de 30 cents en l'honneur de Terry Fox, émis le 13 avril 1982, un mois à peine avant l'exposition mondiale.

L'emblème seul sans le nom ni les dates décore une carte proposée par CANADA 82 et enfouie dans les premières pages du programme officiel. Cette carte représentait, en plus de l'emblème, le timbre canadien de 5 cents qui servit à présenter au monde entier le nouveau drapeau canadien en 1965.

Dès 1981, l'emblème, encore une fois, apparaissait sur une carte-souvenir éditée à l'occasion du premier séminaire international sur la philatélie pour les jeunes, tenu dans le cadre de STAMPEX CANADA, du 5 au 7 juin, au Sheraton Centre de Toronto (Fig. 35). La figurine jouxtait une représentation du timbre de 5 cents de 1933 représentant le navire à vapeur "Royal William".



Figure 34

FIRST INTERNATIONAL
SEMINAR ON YOUTH
PHILATELY IN
NORTH AMERICA



to be held in conjunction with STAMPEX CANADA on 5-7 June 1981 at the Sheraton Centre, Toronto, Canada

Reproduced by authority of Canada Post

PREMIER SÉMINAIRE
INTERNATIONAL SUR LA
PHILATÉLIE POUR LES JEUNES
EN AMÉRIQUE DU NORD

Canada 82



aura lieu dans le cadre de STAMPEX CANADA, du 5 au 7 juin 1981 au Sheraton Centre, Toronto, Canada

Reproduction autorisée par les Postes canadiennes

Figure 35

On voit une variante de l'emblème officiel — disposé verticalement — sur une carte souvenir éditée par l'administration postale de la Suède qui doit être interprété comme un salut philatélique des Postes suédoises à l'endroit de CANADA 82. Précisons qu'aucun pays n'a émis de timbre commémorant spécifiquement l'événement.

OBLITÉRATIONS

Le tampon utilisé pour oblitérer les plis "premier jour" des trois timbres émis le 20 mai en dénominations de 30, 35 et 60 cents, ne reproduit que l'emblème de la philatélie internationale (les deux têtes d'enfants) dans une version de dessin contour ("outline") — et non pas le logo de CANADA 82 (Fig. 36). Précisons ici que l'artiste Bernard Reilander est également l'auteur de tous les tampons d'oblitération apposés sur les plis "premier jour" depuis que les Postes canadiennes en ont entrepris la production et la vente en 1974.

Sur le pli "premier jour" du bloc-feuillet de CANADA 82, encore une fois, l'emblème international apparaît dans la composition graphique créée pour le cachet.

Enfin, une variante du logo international

décore une carte postale éditée par Prophil + Inc., une société chargée d'effectuer un sondage auprès des jeunes philatélistes canadiennes.

Le comptoir philatélique tenu par les Postes canadiennes à CANADA 82 disposait, lui, d'un tampon d'oblitération qui reproduisait le logo de cette manifestation (Fig. 37).

Une variante de l'emblème CANADA 82



Figure 36

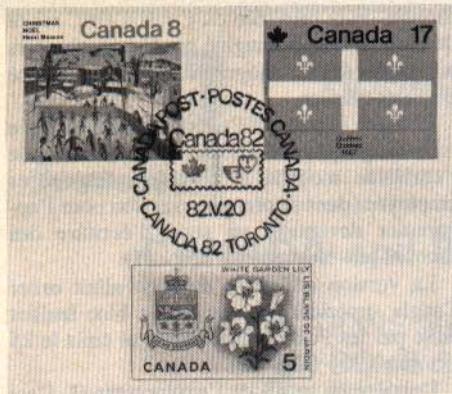


Figure 37

mais qui en comportait tous les éléments, constituait enfin le tampon d'oblitération apposé par les Postes suédoises sur la carte-souvenir qu'elles avaient éditée.

CANADA 84

Si CANADA 84 n'avait pas le caractère international des expositions traitées précédemment, elle a quand même été le fruit d'un gigantesque effort des Postes canadiennes pour ranimer la philatélie sur le plan national et décentraliser un tant soit peu l'organisation philatélique apparemment concentrée à Toronto. Toutefois, l'opération charme qui devait, en principe, déboucher sur la tenue régulière et annuelle d'expositions nationales à travers tout le pays, s'est soldée par un échec. L'exposition qui devait suivre en 1985 à Halifax a été annulée, et tout le programme des expositions nationales a dû être remis en question. On n'en a plus entendu parler.



CANPHILEX-84
MONTREAL / 25-28 OCT.

Figure 38

CANADA 84 a été une grande exposition nationale organisée à Montréal avec la collaboration des milieux philatéliques locaux, qui a donné lieu à la production de notre troisième bloc-feuillet. En quatre jours, à la Place Bonaventure, du 25 au 28 octobre, elle aura attiré 10 000 visiteurs.

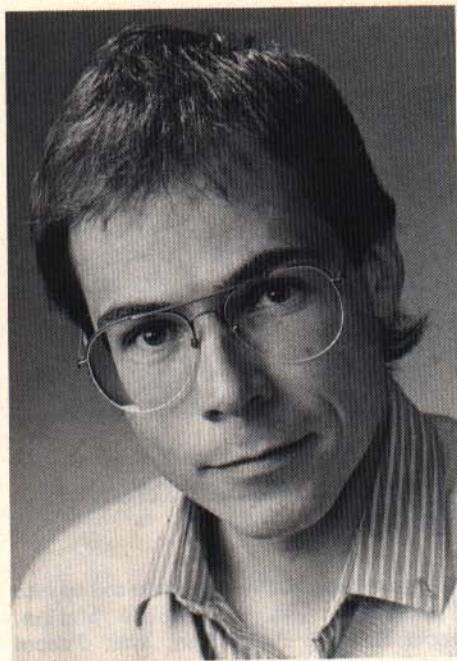


Figure 39

Peu s'en fallut que l'exposition se soit appelée CANPHILEX 84. Le Groupe Machin, organisateur de l'exposition, avait d'abord choisi ce vocable et c'est sous ce nom que le projet avait été présenté dans un dépliant publicitaire tiré à des milliers d'exemplaires. De même, le premier logo de l'exposition rappelle un peu tristement cet épisode (Fig. 38). Le titre n'avait pas un caractère bilingue — il aurait fallu le renverser en EXPHILCAN pour lui donner un semblant d'air français — mais, surtout, le nom était déjà utilisé depuis plusieurs années par un promoteur et marchand de timbres de Toronto qui éleva des objections contre l'emploi du même titre (Fig. 39). Les autorités auraient pu à la rigueur exploiter leur projet sous le nom choisi de CANPHILEX mais auraient été contraints de verser des droits au détenteur de cette marque déposée. Elles préférèrent changer de nom et l'exposition fut produite sous le vocable de CANADA 84, dans la même ligne de pensée que l'exposition mondiale de la jeunesse présentée deux ans plus tôt.

Un jeune artiste graphique de Saint-Jérôme, au Québec, Robert Charland l'emporta dans un concours sur un certain nombre d'autres designers avec une esquisse qui fut retenue par le Comité organisateur à sa réunion de janvier 1984 (Fig. 40).

À ce moment-là, le projet s'appelait encore CANPHILEX. Pour arriver à l'esquisse finale, celle qui fut acceptée, l'auteur avait travaillé



Robert Charland

sur différentes compositions, peut-être trois ou quatre. D'entrée de jeu, on lui avait demandé trois choses: le logo devait représenter a) la philatélie; b) le Canada; c) le thème central de l'exposition axé sur le souvenir de Jacques Cartier dont on célébrait cette année-là le 450e anniversaire de son premier voyage de découverte du Canada.

Le portrait de l'explorateur attribué à François Riss et paraissant sur l'un des tout premiers



Canada 84
MONTRÉAL / 25-28 OCT.

Figure 41

timbres de la province du Canada Uni, servit de base au dessin imaginé par Charland, alors à l'emploi de la Lithographie André Lachance de Saint-Jérôme.

Lorsque le nom de l'exposition philatélique fut changé pour CANADA 84, l'auteur de l'emblème modifia le caractère des lettres employées dans sa première version pour l'apparenter davantage au style d'écriture des timbres-poste canadiens (Fig. 41).

La version définitive du logo allait orner l'angle supérieur gauche du 3e bloc-feuillet édité par les Postes canadiennes et émis le 25 octobre 1984 (Fig. 42).

Derrière un profil de l'explorateur (J. Cartier) s'étend la dentelure d'un timbre-poste imaginaire formant un cadre semi-rectangulaire au centre duquel apparaît une feuille d'érable, emblème du Canada.

En couleurs, le portrait de Cartier et la dentelure sont bleus tandis que la feuille d'érable est rouge. Sur le bloc-feuillet, le logo mesure 33 x 25 mm.

Le bloc-feuillet renferme les quatre timbres en dénominations de 32, 32, 37 et 64 cents formant le deuxième segment de la série consacrée à l'histoire ferroviaire au Canada et illustrant des locomotives à vapeur mises en service sur nos rails entre 1860 et 1905. Toutefois, la couleur de fond employée pour les timbres montrant les locomotives, était différente de celle qui fut utilisée pour les timbres de même motif contenus dans le bloc-feuillet. □



Figure 42